

Salariés en insertion

SE FORMER AUJOURD'HUI
POUR UN MÉTIER DEMAIN



parcours-metier.normandie.fr

0 800 05 00 00 Service & appel gratuits



RÉGION
NORMANDIE

Salariés en insertion

SE FORMER AUJOURD'HUI POUR UN MÉTIER DEMAIN

Vous êtes employés dans le cadre d'un contrat aidé au sein d'une collectivité ou d'une association et vous souhaitez vous former ?

La Région contribue au financement de votre formation. Ce dispositif vous permettra de consolider ou d'acquérir de nouvelles compétences nécessaires à la tenue de votre poste actuel ou à venir.

Sécuriser votre retour à l'emploi



Etape 1 : Le salarié et l'employeur identifient un projet de formation.

Etape 2 : L'employeur dépose une demande de co-financement auprès des services de la Région.

Etape 3 : Le salarié se forme dans un centre de formation pendant son contrat de travail.

Etape 4 : Grâce au dispositif le salarié cumule expérience professionnelle et formation permettant d'accéder à un emploi pérenne.

des
PARCOURS
un
MÉTIER
la Région à vos côtés

Pour en savoir plus, rendez-vous sur parcours-metier.normandie.fr ou appelez le numéro gratuit

0 800 05 00 00

Service & appel
gratuits

où des conseillers se tiennent à votre disposition.